

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Mortier pour goulotte coupe feu**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 09. 07. 2024 Page: 1/(12)
(Fabricant) 15. 12. 2022 / 13. 03. 2024 Date de révision: -

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Mortier pour goulotte coupe feu

UFI: 96MQ-MA10-N72F-FG6C

Code du produit: 7215500

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations déconseillées: Mortier pour conduits de protection contre l'incendie. Utilisation par les travailleurs professionnels, utilisation par les consommateurs.

Utilisations déconseillées: une application autre que celle mentionnée ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Détails du distributeur :

OBO Bettermann Produktion Deutschland GmbH & Co. KG

Hüingser Ring 52, 58710 Menden (Sauerland), Allemagne

Tel.: +49 2373 890

Fax: +49 2373 89238

E-mail: info@obo.de

Responsable du SDS:

OBO Bettermann Produktion Deutschland GmbH & Co. KG

Hüingser Ring 52, 58710 Menden (Sauerland), Allemagne

Tel.: +49 2373 890

Fax: +49 2373 89238

E-mail: info@obo.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons

c/o Hôpital Militaire Reine Astrid, Rue Bruyn 1, 1120 Bruxelles, Belgium

Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7).

Pour toute question pratique:

Tél (+32) 02 264 96 36

Fax (+32) 02 264 96 46

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Mortier pour goulotte coupe feu**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 09. 07. 2024 Page: 2/(12)
(Fabricant) 15. 12. 2022 / 13. 03. 2024 Date de révision: -

Catégories de danger

Skin Irrit. 2

Eye Dam. 1

STOT SE 3

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée

H318 Provoque de graves lésions des yeux

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

Identificateur de produit: Nom de marque: **Mortier pour goulotte coupe feu**

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Ciment, Portland; Ciment, Portland, poussières de combustion

Pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée

H318 Provoque de graves lésions des yeux

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Indications complémentaires:

-

Conseils de prudence— généraux:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence— prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence— intervention:

P305 + P351 + EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISION/ un médecin.

P338 + P310

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Mortier pour goulotte coupe feu**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 09. 07. 2024 Page: 3/(12)
(Fabricant) 15. 12. 2022 / 13. 03. 2024 Date de révision: -

Conseils de prudence– Stockage:

P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence– Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Indication de danger détectable au toucher: pas nécessaire.

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les enfants : pas nécessaire.

Informations relatives au transport: Rubrique 14.

2.3. Autres dangers

La formation d'un mélange vapeur/air explosif est possible.

Le mélange ne contient aucune substance vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) conformément à l'annexe XIII du Règlement CE 1907/2006 (< 0,1 %).

Le mélange ne contient aucune substance PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) conformément à l'annexe XIII du Règlement CE 1907/2006 (< 0,1 %)..

Le mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne à des concentrations de 0.1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description chimique: Mélanges des substances suivantes et de substances non dangereuses.

Composants dangereux

Nom de la substance	Numéro CE	Numéro CAS	Catégories de danger	Mentions de danger	Quantité en %
Ciment, portland Numéro d'enregistrement REACH: pas de données	266-043-4	65997-15-1	Skin Irrit. 2 Skin Sens. 1 Eye Dam. 1 STOT SE 3	H315 H317 H318 H335	40-70
Ciment, Portland, poussières de combustion Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486767-17	270-659-9	68475-76-3	Skin Irrit. 2 Skin Sens. 1 Eye Dam. 1 STOT SE 3	H315 H317 H318 H335	0.1 - <0.25
Dioxyde de silicium* Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119379499-16	231-545-4	7631-86-9	-	-	<60

Texte des phrases H et des sigles de classification (CLP) cf. rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Instructions générales: Ne rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente ou en état convulsif.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Mortier pour goulotte coupe feu**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 09. 07. 2024 Page: 4/(12)
(Fabricant) 15. 12. 2022 / 13. 03. 2024 Date de révision: -

Inhalation:	Le blessé doit êtreposé au repos à l'air fraîche. Si le patient ne se rétablit pas rapidement, consulter un médecin.
Contact avec la peau:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant 10-15 minutes. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
Ingestion:	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau et donner de l'eau à boire à la personne blessée. Consulter rapidement un médecin.

La protection de premiers secours: Aucune spécification individuelle

- 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Provoque une irritation et une inflammation de la peau.
Provoque de graves lésions oculaires, endommage la cornée.
La poussière peut irriter mécaniquement les yeux.
Peut provoquer une irritation des voies respiratoires (toux).
- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas nécessaire. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés:
En fonction de l'environnement de combustion.

Moyens d'extinction inappropriés :
Jet d'eau complet.
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Produits de décomposition dangereux: le produit n'est pas combustible.
Le dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxyde de calcium et les hydrocarbures peuvent apparaître en cas de combustion incomplète.
- 5.3. Conseils aux pompiers:
Équipement de protection spécial:
Conformément aux mesures de lutte contre l'incendie en vigueur. Appareil de respiration.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Mortier pour goulotte coupe feu**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 09. 07. 2024 Page: 5/(12)
(Fabricant) 15. 12. 2022 / 13. 03. 2024 Date de révision: -

Plus d'informations:

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir le contenant.

L'eau d'extinction est alcaline.

Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. A récupérer séparément.

Les eaux d'extinction polluées et les résidus de combustion sont à éliminer conformément aux règlements.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Équipement de protection individuelle: Cf. Rubrique 8.

Une ventilation suffisante doit être assurée.

Éviter tout contact avec la peau, les muqueuses et les yeux. Éviter de respirer les poussières de manière prolongée.

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Il faut empêcher toute pénétration dans le sol, les eaux vivantes ou les canalisations.

Avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Le produit doit être recueilli mécaniquement puis stocké dans un récipient convenablement étiqueté jusqu'à son élimination correcte. La zone contaminée doit être nettoyée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuelle: Cf. Rubrique 8.

Considérations relatives à l'élimination: Cf. Rubrique 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Maintenir les mesures générales appliquées aux opérations normales avec des substances chimiques.

Une ventilation adéquate doit être assurée.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières de manière prolongée.

Éviter la formation de poussières.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Mortier pour goulotte coupe feu**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 09. 07. 2024 Page: 6/(12)
(Fabricant) 15. 12. 2022 / 13. 03. 2024 Date de révision: -

Il est interdit de manger ou fumer pendant les heures de travail.

Température de conservation: non déterminé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Les conditions du stockage doivent se conformer aux exigences du stockage de substances chimiques.

Conserver dans un endroit sec et bien ventilé dans des contenants d'origine bien fermés.

Protéger de l'humidité et de l'eau.

Tenir à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux.

Température de conservation: pas de données.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Mortier pour conduits de protection contre l'incendie. Utilisation par les travailleurs professionnels, utilisation par les consommateurs.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs autorisées et valeurs-seuil de l'air des lieux de travail: -

Noms des agents	N° CAS	Valeur limite en		Valeur courte durée en		Classification additionnelle
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
Ciment Portland (poussières alvéolaires) (sans fibres d'amiante et < 1% silices cristallines)	65997-15-1	-	1	-	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition:

Mesures techniques:

Ventilation adéquate (aspiration générale ou locale).

Équipement de protection individuelle:

a) La protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches avec écrans latéraux (EN 166).

b) La protection de la peau
i. Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques (EN 374).
Matériau: caoutchouc nitrile.

Épaisseur de la couche : 0,15 mm.

Temps de pénétration: >480 min.

Les caractéristiques des gants sont déterminées par les conditions (utilisations multiples, chargement mécanique, température, force et durée d'exposition). Le mode d'emploi du fabricant et les conditions d'application doivent être respectés.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Mortier pour goulotte coupe feu**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 09. 07. 2024 Page: 7/(12)
(Fabricant) 15. 12. 2022 / 13. 03. 2024 Date de révision: -

- ii. Autres
- c) La protection respiratoire Vêtements de protection.
Dans des conditions normales, cette protection n'est pas nécessaire. En cas de ventilation insuffisante ou de formation de poussière, une protection respiratoire avec un filtre à particules (filtre P1, code couleur : blanc) est recommandée (EN 143).
- d) La protection contre les risques thermiques Aucune donnée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Interdit d'évacuer le produit dans le sol, les eaux vivantes ou les canalisations!

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- a) État physique: solide (poudre)
- b) Couleur: gris
- c) Odeur: inodore
- d) Point de fusion/point de congélation: aucune donnée
- e) Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: aucune donnée
- f) Inflammabilité: ininflammable
- g) Limites inférieure et supérieure d'explosion: non explosif
- h) Point d'éclair: non applicable
- i) Température d'auto-inflammation: non applicable
- j) Température de décomposition: aucune donnée
- k) pH (100 g/l): ~12
- l) Viscosité cinématique:
à 40°C : aucune donnée
à 100°C : aucune donnée
- m) Solubilité
Solubilité dans l'eau : <3 g/l
Solubilité dans d'autres solvants: aucune donnée
- n) Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): aucune donnée
- o) Pression de vapeur (à 20°C): non applicable
- p) Densité et/ou densité relative (à 20°C): 2.2 – 3.2 g/cm³
- q) Densité de vapeur relative: aucune donnée
- r) Caractéristiques des particules: aucune donnée

9.2. Autres informations

- VOC: 0 %
- Densité apparente: 1200 kg/m³
- Propriétés oxydantes: ne s'oxyde pas

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Mortier pour goulotte coupe feu**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 09. 07. 2024 Page: 8/(12)
(Fabricant) 15. 12. 2022 / 13. 03. 2024 Date de révision: -

RUBRIQUE 10: Stabilité et reactivité

10.1. Réactivité	Il n'y a pas de danger connu.
10.2. Stabilité chimique	Stable en conditions d'utilisation recommandées.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Non connu.
10.4. Conditions à éviter	L'humidité
10.5. Matières incompatible	Acides forts
10.6. Produits de décomposition dangereux	En cas d'utilisation recommandée il n'y a pas de produits de décomposition dangereux. Gaz d'échappement dangereux: cf. rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

Ciment, portland (CAS: 65997-15-1)

Orale:	LD ₅₀	> 2000 mg/kg	
Dermique:	LD ₅₀ (lapin)	> 2000 mg/kg (24 h)	Test de limite
Inhalative:	LC ₅₀ (rat)	> 5 g/cm ³	Test de limite

Dioxyde de silicium (CAS: 7631-86-9)

Orale:	LD ₅₀ (rat)	> 5000 mg/kg	OECD 401
Dermique:	LD ₅₀ (lapin)	> 5000 mg/kg	OECD 402

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Provoque de graves lésions des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Faible teneur en chromates. Le produit contient des ingrédients des ingrédients qui préviennent la sensibilisation.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique:

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)



Nom du produit: **Mortier pour goulotte coupe feu**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 09. 07. 2024 Page: 9/(12)
(Fabricant) 15. 12. 2022 / 13. 03. 2024 Date de révision: -

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne à une concentration de 0.1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants :

Dioxyde de silicium (CAS: 7631-86-9)

Poisson (Brachydanio rerio):	LC ₅₀	> 100 mg/L	(96 h, OECD 203)
Daphnia (Daphnia magna):	EC ₅₀	> 1003 mg/L	(24 h, OECD 202)
Algue (Skeletonema costatum):	EC ₅₀	4200 mg/L	(72 h, ISO 10253)

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun connu.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucun connu.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas de substances PBT ou vPvB à une concentration de 0.1 % ou plus.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne à une concentration de 0.1 % ou plus.

12.7. Autres effets néfastes

Effets environnementaux:

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Classification des dangers liés à l'eau (Allemagne):

WGK 1 (AwSV)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Code d'identification des déchets (2000/532/CE): 10 13 11*

Déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)

Nom du produit: **Mortier pour goulotte coupe feu**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 09. 07. 2024 Page: 10/(12
(Fabricant) 15. 12. 2022 / 13. 03. 2024 Date de révision: -)

L'élimination doit être conforme aux réglementations nationales et locales.

Déchets d'emballages:

Les emballages contaminés doivent être traités conformément au règlement cité ci-dessus et aux réglementations de l'Union Européenne.

Code d'identification des déchets (2000/532/CE): 15 01 10*

Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

L'élimination doit être conforme aux réglementations nationales et locales.

Eaux usées:

Dans tous les cas, il convient de veiller à la conformité avec les réglementations communautaires, nationales et locales. Il incombe à l'utilisateur de connaître toutes les réglementations nationales et locales pertinentes.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	Non classé
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Non classé
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Non classé
14.4. Groupe d'emballage	Non classé
14.5. Dangers pour l'environnement	Non classé
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non classé
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.

Transport par eau:

Transport fluvial/ transport maritime ADN/IMDG: Ne s'applique pas au produit.

Transport aérien : ICAO / IATA: Ne s'applique pas au produit.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Règlement (CE) n° 1907/2006, annexe II Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) Catégorie Seveso : Non classé
15.2. Évaluation de la sécurité chimique Non disponible.

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)

Nom du produit: **Mortier pour goulotte coupe feu**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 09. 07. 2024 Page: 11/(12)
(Fabricant) 15. 12. 2022 / 13. 03. 2024 Date de révision: -)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances pour contribuer à la sécurité du transport, manipulation et utilisation du produit. Ces données couvrent uniquement le produit indiqué. Les paramètres physiques et chimiques indiqués décrivent le produit du point de vue des spécifications de sécurité. Ils ne garantissent pas les propriétés spécifiques du produit et ne font pas l'objet de contrat ou de spécifications de produit.

Le fabricant et le distributeur n'assument aucune responsabilité pour les dégâts résultant d'un usage inapproprié ou non recommandé. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se référer aux textes législatifs et réglementaires, ainsi qu'aux recommandations d'utilisation relatives au produit.

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit. 2	H315	calculée
Eye Dam. 1	H318	calculée
STOT SE 3	H335	calculée

Le texte entier des phrases H énumérées dans la partie 3 de la fiche technique de sécurité, ainsi que de la classe et de la catégorie de danger:

H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires
Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée/irritation cutanée, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique, catégorie 3

Abréviations et acronymes éventuels utilisés dans ce document:

ADN	European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
ADR	European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
ATE	Acute Toxicity Estimate
BCF	Bioconcentration Factor
BOD	Biological Oxygen Demand
Bw	Body Weight

Fiche de données de sécurité

(conformément au règlement (CE) n° 1907/2006)

Nom du produit: **Mortier pour goulotte coupe feu**

Numéro de version: 1 Date de sortie /dernière révision: Date de sortie: 09. 07. 2024 Page: 12/(12
(Fabricant) 15. 12. 2022 / 13. 03. 2024 Date de révision: -)

C&L	Classification and Labelling
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	Classification, Labelling and Packaging
CMR	Carcinogenic, Mutagenic or toxic to Reproduction
COD	Chemical Oxygen Demand
CSA	Chemical Safety Assessment
CSR	Chemical Safety Report
DMEL	Derived Minimal Effect Level
DNEI	Derived No Effect Level
ECHA ^A	European Chemicals Agency
Ec _x	Effective Concentration x%
Ed _x	Effective Dose x%
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances
ErC ₅₀	EC50 in terms of reduction of growth rate;
ES	Exposure Scenario
IARC	International Agency for Research on Cancer
IATA	International Air Transport Association
IMDC	International Maritime Dangerous Goods
LC _x	Lethal Concentration x%
LD _x	Lethal Dose x%
LOAEC	Lowest Observed Adverse Effect Concentration
LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level
LOEC	Lowest Observed Effect Concentration
LOEL	Lowest Observed Effect Level
NOEC	No observed effect concentration
NOEI	No observed effect level
NLP	No-Longer Polymer
NOAEL	No Observed Adverse Effect Level
OECD	Organisation for Economic Cooperation and Development
PBT	Persistent Bioaccumulative and Toxic
PNEC	Predicted No-Effect Concentration
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
RID	Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail
SVHC	Substance of Very High Concern
UVCB	substance of unknown or variable composition, complex reaction products or biological materials
VOC	Volatile organic compounds
vPvB	Very Persistent and very Bio-accumulative

Révision:

Rubrique	L'objet de changement	Date	Numéro de version